



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2024 A 20H00

COMPTE-RENDU SOMMAIRE PUBLIE LE 20 DECEMBRE 2024

51/2024 Approbation du PV de la séance du 15 octobre 2024

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024.

Délibération approuvée à l'unanimité.
Ne participent pas au vote (Monsieur ZILLHARDT, Madame GARRIGOU).

52/2024 Budget communal 2024 : Décision modificative n°1

Le Conseil municipal décide d'approuver la décision modificative ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Libellé	Budget de l'exercice	Vote de la DM	Total
011 Charges à caractère général	422 380,00 €	- €	422 380,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	425 770,00 €	- €	425 770,00 €
014 Atténuations de produits	71 265,00 €	- €	71 265,00 €
65 Autres charges de gestion courante	108 700,00 €	- €	108 700,00 €
		- €	- €
Total des dépenses de gestion courante	1 028 115,00 €	- €	1 028 115,00 €
66 Charges financières	23 826,34 €	- €	23 826,34 €
67 Charges exceptionnelles	2 254,92 €	- €	2 254,92 €
022 Dépenses imprévues	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 054 196,26 €	- €	1 054 196,26 €
021 Virement de la section de fonctionnement	1 918 267,99 €	-285 104,00 €	1 633 163,99 €
042 Opération ordre transfert entre sections			- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 918 267,99 €	- 285 104,00 €	1 633 163,99 €
Total	2 972 464,25 €	- 285 104,00 €	2 687 360,25 €
D002 solde d'exécution reporté			- €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées			2 687 360,25 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Libellé	Budget de l'exercice	Vote de la DM	Total
013 Atténuations de charges	9 000,00 €	- €	9 000,00 €
70 Produits services, domaines et ventes	45 501,53 €	- €	45 501,53 €
73 Impôts et taxes sauf 731	126 571,00 €	- €	126 571,00 €
731 fiscalité locale	1 014 649,87 €	- €	1 014 649,87 €
74 Dotations et participations	55 597,00 €	27 616,00 €	83 213,00 €
75 Autres produits de gestion courante	319 920,00 €	- 312 720,00 €	7 200,00 €
Total des recettes de gestion courante	1 571 239,40 €	- 285 104,00 €	1 286 135,40 €
76 Produits financiers	- €	- €	- €
77 Produits exceptionnels	2 390,00 €	- €	2 390,00 €
	- €	- €	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement	2 390,00 €	- €	2 390,00 €
042 Opération ordre transfert entre sections	- €	- €	- €
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
Total	1 573 629,40 €	-285 104,00 €	1 288 525,40 €
R002 solde d'exécution reporté			1 398 834,85 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées:			2 687 360,25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Libellé	Budget de l'exercice	Vote de la DM	Total
20 Immobilisations incorporelles	114 400,00 €	- €	114 400,00 €
21 immobilisations corporelles	758 507,08 €	- €	758 507,08 €
23 Immobilisations en cours	1 090 675,08 €	- 285 104,00 €	805 571,08 €
Total des dépenses d'équipement	1 963 582,16 €	-285 104,00 €	1 678 478,16 €
16 Emprunts et dettes assimilées	76 429,06 €	- €	76 429,06 €
Total des dépenses financières	76 429,06 €	0,00 €	76 429,06 €
Total des dépenses réelles d'investissement	2 040 011,22 €	-285 104,00 €	1 754 907,22 €
040 Opération ordre transfert entre sections	130 579,15 €	-130 579,15 €	0,00 €
041 Opérations patrimoniales		130 579,15 €	130 579,15 €
<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>	<i>130 579,15 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>130 579,15 €</i>
Total	2 170 590,37 €	-285 104,00 €	1 885 486,37 €
D001 solde d'exécution reporté			- €
Total des dépenses d'investissement cumulées			1 885 486,37 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Libellé	Budget de l'exercice	Vote de la DM	Total
13 Subventions d'investissements	353 179,63 €	- €	353 179,63 €
Total des recettes d'équipement	353 179,63 €	- €	353 179,63 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	85 000,00 €	- €	85 000,00 €
Total des recettes financières	85 000,00 €	- €	85 000,00 €
Total	438 179,63 €	0,00 €	438 179,63 €
021 Virement de la section de fonctionnement	1 918 267,99 €	-285 104,00 €	1 633 163,99 €
040 Opération ordre transfert entre sections	130 579,15 €	-130 579,15 €	0,00 €
041 Opérations patrimoniales		130 579,15 €	130 579,15 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 048 847,14 €	-285 104,00 €	1 763 743,14 €
Total	2 487 026,77 €	-285 104,00 €	2 201 922,77 €
R001 solde d'exécution reporté			640 140,05 €
Total des recettes d'investissement cumulées			2 842 062,82 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

53/2024 Budget communal 2025 : Budget primitif

Le Conseil municipal,

Arrête : Le budget primitif 2025 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser	Vote de l'assemblée	Total
011 Charges à caractère général	415 380,00 €	- €	405 055,00 €	405 055,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	425 770,00 €	- €	418 150,00 €	418 150,00 €
014 Atténuations de produits	71 265,00 €	- €	71 265,00 €	71 265,00 €
65 Autres charges de gestion courante	108 700,00 €	- €	115 300,00 €	115 300,00 €
Total des dépenses de gestion courante	1 021 115,00 €	- €	1 009 770,00 €	1 009 770,00 €
66 Charges financières	23 826,34 €	- €	22 673,43 €	22 673,43 €
67 Charges exceptionnelles	2 254,92 €	- €	- €	- €
022 Dépenses imprévues	- €		- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 047 196,26 €	- €	1 032 443,43 €	1 032 443,43 €
023 Virement à la section d'investissement	1 918 267,99 €		636 498,16 €	636 498,16 €
042 opérations ordre transfert entre sections	- €		- €	- €
043 Opérations ordre intérieur de la section	- €		- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 918 267,99 €		636 498,16 €	636 498,16 €
TOTAL	2 965 464,25 €	0,00 €	1 668 941,59 €	1 668 941,59 €
D002 RESULTAT REPORTE				0,00 €
Total de la section de fonctionnement				1 668 941,59 €

RECETTES				
Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser	Vote de l'assemblée	Total
013 Atténuations de charges	9 000,00 €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
70 Produits services, domaines et ventes	43 101,53 €	- €	42 850,00 €	42 850,00 €
73 Impôts et taxes	126 571,00 €	- €	110 864,00 €	110 864,00 €
731 Fiscalité locale	1 014 649,87 €	- €	1 036 639,59 €	1 036 639,59 €
74 Dotations et participations	55 597,00 €	- €	47 148,00 €	47 148,00 €
75 Autres produits de gestion courante	319 920,00 €	- €	428 440,00 €	428 440,00 €
Total des recettes de gestion courante	1 568 839,40 €	- €	1 668 941,59 €	1 668 941,59 €
76 Produits financiers	0,00 €	- €	- €	0,00 €
77 Produits exceptionnels	2 390,00 €	- €	- €	0,00 €
78 Reprises amortissement dépréciations	0,00 €		- €	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 571 229,40 €	0,00 €	1 668 941,59 €	1 668 941,59 €
042 opération ordre transfert entre section	0,00 €		- €	- €
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00 €		- €	- €
Total des recettes d'ordres de fonctionnement	0,00 €		- €	- €
TOTAL	1 571 229,40 €	0,00 €	1 668 941,59 €	1 668 941,59 €
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00 €
Total de la section de fonctionnement				1 668 941,59 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser	Vote de l'assemblée	Total
20 Immobilisations incorporelles	114 400,00 €	- €	80 550,00 €	80 550,00 €
21 immobilisations corporelles	758 507,08 €	- €	441 087,00 €	441 087,00 €
23 Immobilisations en cours	1 090 675,08 €	- €	1 075 600,00 €	1 075 600,00 €
Total des dépenses d'équipement	1 963 582,16 €	- €	1 597 237,00 €	1 597 237,00 €
10 Dotation, fonds divers	0,00 €	- €	0,00 €	0,00 €
13 Subventions d'investissement	0,00 €	- €	0,00 €	0,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	76 429,06 €	- €	77 581,97 €	77 581,97 €
27 Autres immobilisations financières	0,00 €	- €	- €	- €
Total des dépenses financières	76 429,06 €	- €	77 581,97 €	77 581,97 €
Total des dépenses réelles d'investissement	2 040 011,22 €	- €	1 674 818,97 €	1 674 818,97 €
040 Opération ordre transfert entre sections	130 579,15 €		- €	- €
041 Opérations patrimoniales	- €		- €	- €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	130 579,15 €		- €	- €
TOTAL	2 170 590,37 €	0,00 €	1 674 818,97 €	1 674 818,97 €
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00 €
Total de la section d'investissement				1 674 818,97 €

RECETTES				
Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser	Vote de l'assemblée	Total
13 Subventions d'investissements	353 179,63 €	- €	1 134 940,88 €	1 134 940,88 €
16 Emprunts et dettes associés	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement	353 179,63 €	- €	1 134 940,88 €	1 134 940,88 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	85 000,00 €	- €	135 000,00 €	135 000,00 €
1068 Excédent de fonctionnement	- €	- €	- €	- €
16 Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	- €	- €
Total des recettes financières	85 000,00 €	- €	135 000,00 €	135 000,00 €
Total des dépenses recettes d'investissement	438 179,63 €	- €	1 269 940,88 €	1 269 940,88 €
021 Virement de la section d'investissement	1 918 267,99 €	- €	636 498,16 €	636 498,16 €
040 Opération ordre transfert entre sections	130 579,15 €	- €		0,00 €
041 Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre	2 048 847,14 €	- €	636 498,16 €	636 498,16 €
TOTAL	2 487 026,77 €	0,00 €	1 906 439,04 €	1 906 439,04 €
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00 €
Total de la section d'investissement				1 906 439,04 €

Fixe : le montant des contributions directes en recouvrement en 2025 à 900.639,59 euros, auquel il faut rajouter un montant estimé de 133.000,00 euros correspondant à la compensation versée par l'Etat suite à la suppression de la taxe d'habitation.

Autorise : Monsieur le Maire à mettre en œuvre le Budget primitif 2025 et à signer tous les documents nécessaires au présent budget.

**Délibération approuvée à l'unanimité.
4 abstentions**

(Monsieur ZILLHARDT, Madame GARRIGOU, Madame HATIYE, Madame DI VAGNO)

54/2024 Fixation du taux des impôts locaux

Le Conseil municipal,

Approuve : le montant des contributions directes en recouvrement en 2025 à 900.639,59 euros suivant le tableau ci-dessous :

	Bases prévisionnelles 2025	Taux votés	Produit fiscal attendu en 2025
TH résidences secondaires	67.116,00 €	18,44 %	12.376.19 €
TFB	2.885.793.65 €	29,69 %	856.792,14 €
TFNB	52.122,00€	60,38 %	31.471,26 €
TOTAL			900.639,59 €

Approuve : le maintien des taux d'imposition suivants :
- pour la Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 18,44 %,
- pour la Taxe sur le foncier bâti : 29,69 %,
- pour la Taxe sur le foncier non bâti : 60,38 %.

Note : que l'Etat versera au titre de la compensation de la suppression de la taxe d'habitation un montant estimé à 133.000,00 euros.

Autorise : Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre du présent budget.

Délibération approuvée à l'unanimité.

55/2024 Actualisation du compte sur lequel sont affectées les dépenses des frais de réception

Le Conseil municipal,

Dit que : les frais de réception autres que ceux exposés dans le cadre des fêtes et cérémonies (à l'occasion de réunions de travail ou de préparation d'événements par exemple) seront imputés en priorité au compte 6234.

Donne : à Monsieur le Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tous les documents s'y rapportant.

Délibération approuvée à l'unanimité.

56/2024 Subventions aux associations

Le Conseil municipal,

Décide : d'octroyer aux associations, qui proposent des activités régulières à leurs membres à Niederhausbergen et ayant leur siège à Niederhausbergen ou ayant signé une convention avec la commune :

- une subvention de fonctionnement annuelle de 500,00 €,
- une aide à la licence, au membre, sociétaire ou adhérent des associations sportives, culturelles ou de loisirs ayant leur siège à Niederhausbergen telle que définie :
 - pour les jeunes (moins de 18 ans) :
 - Résident de la commune : 10,00 €,
 - Non résident de la commune : 5,00 €.
 - pour les adultes :
 - Résident de la commune : 5,00 €,
 - Non résident de la commune : 2,50 €.
 - pour les seniors (plus de 65 ans) :
 - Résident de la commune : 10,00 €,
 - Non résident de la commune : 5,00 €.

Note : que sont concernées par cette subvention les associations suivantes :

- American Spirit,
- Amicale du 3ème Age,
- Budo Kaï Niederhausbergen,
- Dance Swing Club,
- Football Club de Niederhausbergen,
- Forts Trotters,
- Judo Club de Mundolsheim,
- Nieder Basket Alsace,
- Nid'Air Gym.

Décide : par ailleurs, d'octroyer pour 2024 les subventions suivantes :

- Amicale des Donneurs de Sang des 3 Hausbergen 300,00 € ;
- Amicale Nieder'Boules 300,00 €.

Rappelle : que le versement de toute subvention est subordonné à la présentation en mairie, par l'association attributaire, d'un rapport d'activité, des documents comptables complets (bilan de l'exercice, compte d'exploitation, états des réserves et reports...) de l'exercice précédent l'année d'attribution, validés par les réviseurs aux comptes et le président de l'association et du budget prévisionnel pour l'année 2025, ainsi que les documents relatifs à la bonne tenue des obligations statutaires.

Prend note : de la demande formulée par le FCN en vue de l'obtention d'une subvention de 50,00 € destinée au renouvellement de l'insertion annuelle sur les affiches de matchs.

Décide : d'accorder au FCN une subvention de 50,00 € pour cette insertion.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2025.

Délibération approuvée à l'unanimité.

57/2024 Subvention aux coopératives scolaires

Le Conseil municipal décide des subventions suivantes aux coopératives scolaires :

- | | |
|--|--------------|
| - Coopérative scolaire Ecole maternelle | 300,00 euros |
| - Coopérative scolaire Ecole élémentaire | 300,00 euros |

Délibération approuvée à l'unanimité.

58/2024 **Subvention exceptionnelle au groupe scolaire Jules Verne pour l'organisation d'une classe "Arts du cirque"**

Le Conseil municipal décide d'octroyer une participation financière exceptionnelle d'un montant de 735.04 euros à la coopérative scolaire de l'école maternelle pour cette classe découverte.

Délibération approuvée à l'unanimité.

59/2024 Subvention à l'AAEN

Le Conseil municipal.

Décide : d'octroyer à l'association AAEN, au titre de l'année 2025, une subvention d'équilibre de 40.000.00 euros TTC.

Note : que la subvention qui sera versée en 2025 fera l'objet de versements échelonnés suivant les besoins de l'association, dans la limite de 40.000.00 euros TTC.

Charge : Monsieur le Maire de signer la convention correspondante et de demander les pièces comptables justifiant les demandes de l'association.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du Budget primitif 2025.

Délibération approuvée à l'unanimité.

60/2024 Subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou classique

Le Conseil municipal,

Décide : d'allouer une subvention « vélo » d'un montant de 100,00 euros pour les particuliers habitants à Niederhausbergen pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo classique, sans conditions de ressources.

- Définit** : que le montant minimal d'acquisition d'un vélo est de 475,00 euros.
- Précise** : que les conditions à remplir impérativement par les particuliers pour bénéficier du dispositif sont les suivantes :
- Le dispositif est réservé aux 15 premiers dossiers complets reçus en mairie, le cachet de la poste ou d'entrée de la mairie faisant foi,
 - Que les vélos adultes neufs ou reconditionnés homologués, comprenant les équipements de sécurité obligatoires (éclairage, signalisation sonore, freins) sont éligibles,
 - Que seuls les achats compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 seront pris en compte,
 - Le lieu d'achat du vélo devra être situé dans le département du Bas-Rhin ; l'achat sur une plateforme de commerce en ligne ne sera pas subventionné par la commune,
 - Seule, une personne par foyer peut bénéficier de cette subvention. Les foyers ayant obtenu précédemment une subvention ne peuvent prétendre à aucune nouvelle subvention.
- Autorise** : Monsieur le Maire à signer toutes les pièces, actes et documents afférents à ce dispositif de subvention.
- Charge** : Monsieur le Maire d'établir les décisions individuelles de versement et de procéder aux versements.
- Précise** : que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2025.

Délibération approuvée à l'unanimité.

61/2024 Construction d'une bibliothèque : validation du plan de financement

Le Conseil municipal,

Valide : le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses HT en €		Recettes en €	
Travaux	543.219,66	Etat (DGD)	421.490,88
Maitrise d'œuvre	108.643,93	CEA	100.000,00
		Mairie de Niederhausbergen	130.372,71
Total	651.863,59	Total	651.863,59

Charge : Monsieur le Maire de solliciter tous les financeurs publics et privés pouvant co-financer ce projet.

Délibération approuvée à l'unanimité.

62/2024 Création d'un poste d'agent saisonnier

Le Conseil municipal,

Décide : de créer un emploi pour besoins saisonniers à compter du 15 mars 2025 pour une durée maximale de six mois.

Précise : que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures hebdomadaire.

Décide : que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques.

Charge : Monsieur le Maire de recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

Note : que les crédits correspondants sont prévus dans le Budget primitif 2025.

Délibération approuvée à l'unanimité.

63/2024 Avis sur le Rapport Annuel 2023 du Service Public d'Elimination des déchets de l'Eurométropole de Strasbourg

Le Conseil municipal,

Prend note : de la présentation au Conseil municipal des éléments du rapport présenté par le service eurométropolitain d'élimination des déchets pour l'exercice 2023.

Donne : un avis favorable au rapport portant sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets.

Délibération approuvée à l'unanimité.

64/2024 Construction d'une bibliothèque : validation du plan de financement

Le Conseil municipal,

Prend note : de la présentation au Conseil municipal des éléments du rapport présenté par le service eurométropolitain Eau / Assainissement pour l'exercice 2023.

Donne : un avis favorable au rapport portant sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Délibération approuvée à l'unanimité.